René Longet

LA PLANÈTE SAUVETAGE EN COURS

Le développement durable :
des accords mondiaux à l'action locale

COLLECTION
Le savoir suisse

Presses polytechniques et universitaires romandes

1

COMMENT L'IDÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EST APPARUE

Nous avons les moyens de dévaster la Terre, nous pouvons la rendre invivable et avons déjà commencé à le faire. Oui, notre monde est en péril – mais est-ce une fatalité ?

Tel est le cri d'alarme auquel répondent ces deux mots : « Développement durable ». Mais ils évoquent chez les uns de vagues souvenirs de conférences internationales, chez d'autres, une impossibilité voire une imposture. Est-ce encore un de ces compromis bâtis pour sauvegarder les intérêts des multinationales ? De quoi s'agit-il en réalité ?

Au début : le droit au développement

La prise de conscience d'une vaste obligation planétaire a commencé avec l'exigence du « droit au développement » apparu dans les années 1960, suivant de près le mouvement de décolonisation politique. Ce fut la décennie où ont été mises en évidence les disparités de développement, jugées incompatibles avec la dignité humaine. On distingua les causes « endogènes » et « exogènes ». On exprima l'urgence d'un nouvel ordre dans les relations économiques internationales.

Dès lors on a débattu des meilleures stratégies, depuis le modèle de l'autosuffisance, personnelle et nationale, jusqu'à la copie du mode de vie américain. On a pu espérer que le développement humain, culturel et social résulterait quasi mécaniquement du développement économique, comme on a pensé que seule une politique interventionniste assurerait la distribution de ses fruits. Mais quelles que soient les voies préconisées, le développement revendique ses dimensions économiques, sociales et culturelles,

affirme sa finalité qui est l'émancipation de la dépendance et de la misère, inclut la capacité d'autonomie des personnes et leur possibilité de participer aux choix des objectifs et des moyens.

Pour un temps, la question sociale était devenue géographique. Le terme de « Tiers-Monde » dominait le débat public et soulignait une ambition, un combat pour réduire les déséquilibres, une communauté de destin de toute la Terre. En 1964, les Nations Unies instituaient la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) afin de donner du poids aux intérêts commerciaux de cette majorité du monde qu'on appellera bientôt « le Sud » et qui venait de se constituer en nouvelle entité géopolitique.

Les questions environnementales firent leur apparition spectaculaire sitôt après, au début des années 1970. En 1972 les Nations Unies organisèrent à Stockholm la première conférence mondiale « sur l'environnement humain ». Plusieurs pays industrialisés se dotèrent de nouveaux instruments d'action, par exemple le *Clean Air Act* aux Etats-Unis en 1970, ou le premier ministère de l'environnement en France en 1971, ou la même année, en Suisse, l'article constitutionnel sur l'environnement. C'est que l'explosion économique de l'après-guerre avait provoqué d'évidentes atteintes au milieu vital.

De nombreux ouvrages, rapports, monographies jalonnèrent cette irruption d'une nouvelle réalité, la donne écologique, dans la sphère sociale et politique. On se mit à réfléchir « globalement » sur les ressources naturelles... L'un des cris précurseurs avait été *Le printemps silencieux* de Rachel Carson de 1962, livre culte sur les retombées négatives de la chimie agricole.

Développement : les deux urgences

On se trouva assez vite confronté à deux urgences, celle du développement humain, avec les besoins des plus démunis, et celle de l'environnement, avec ses limites physiques et biologiques. Les régions en quête de développement, que ce soit le Sud pris globalement ou les secteurs dits périphériques des pays du Nord, comme les zones de montagne en Suisse, voyaient

dans l'affirmation écologiste l'effondrement de leurs espoirs, un enfermement dans leurs inégalités, avec des projets industriels ou touristiques soudain remis en question. Une réaction comparable gagna des couches sociales qui s'apprêtaient à goûter enfin aux avantages et mirages de la prospérité.

Quant aux partisans de l'environnement, inquiets de ce qu'ils commençaient à mesurer et à diagnostiquer, ils exprimèrent en 1972, à la suite d'un rapport du MIT (Massachusetts Institute of Technology) présenté au Club de Rome (aréopage privé d'experts internationaux) un impératif jusqu'alors impensable : il faut un « frein à la croissance ». En réalité, le Club de Rome avait placé à la fin de cette étude un point d'interrogation. Néanmoins la question était bien posée à 9 millions d'exemplaires et en 29 langues, et ce fut la première grande remise en cause du modèle de société dit des « Trente Glorieuses », pour reprendre l'appellation donnée par Jean Fourastié à la période qui suivit la Seconde Guerre mondiale.

Le traitement des inégalités n'avait pas impliqué un partage du gâteau ou sa redéfinition, mais s'était placé dans la perspective de son accroissement continu, et l'on pensait que les soucis humains seraient dissous dans le développement illimité des forces productives, fantasme commun au communisme et au capitalisme, réalisé par ce dernier, proclamé par le premier. Vint alors le coup de tonnerre de 1973 avec la première crise du pétrole, qui mit un terme aux certitudes d'un progrès linéaire et automatique.

Les années 1980 furent caractérisées par un rapprochement entre ces deux préoccupations incontournables et fondamentalement imbriquées que sont l'accès équitable aux ressources et leur pérennité. La nécessité de trouver une synthèse commença à se faire entendre de plus en plus fortement. Il est vrai que la décennie fut jalonnée par de nombreuses catastrophes, guerres, famines, accidents chimiques, nucléaires (Tchernobyl) ou pétroliers. On découvrit l'enjeu du réchauffement climatique et le « trou » dans la couche d'ozone…

Parallèlement, le débat sur le développement se déploya en analyses et propositions sur ses conditions, ses étapes, ses

échecs, les inégalités aggravées entre Nord et Sud, les distorsions du commerce mondial. Il y avait aussi la discussion des prix des matières premières, de la dette, du protectionnisme, et finalement « l'écodéveloppement », concept très proche de celui de développement durable, conçu par le Franco-Brésilien Ignacy Sachs.

Scientifiques, hommes politiques et opinion publique en tombèrent d'accord, il serait indéfendable de décréter que l'état de développement atteint doive cimenter une fois pour toutes les relations entre peuples, catégories sociales et régions, et irresponsable de ne pas s'interroger sur un développement planétaire largement fondé sur des ressources qui tôt ou tard vont s'épuiser.

Comment on prit conscience de la notion de limites

Parmi les documents majeurs des années 1980 figure le rapport d'une entité des Nations Unies : la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidée par Mme Gro Harlem Brundtland, Premier ministre de Norvège en 1981 et entre 1986 et 1989, et plus tard directrice de l'OMS, Organisation mondiale de la santé.

Il avait eu des précurseurs, comme la « Stratégie mondiale de la conservation » définie en 1980 par l'UICN, Union mondiale pour la nature, le PNUE, Programme des Nations Unies pour l'environnement, et le WWF, Fonds mondial pour la nature. Mais le rapport Brundtland, sous le titre *Notre avenir à tous*, est le premier document officiel où fut inscrite la notion de « Développement durable » et qui a proposé, au nom du système international, une définition que voici :

« Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation

sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

La version originale retint le terme « soutenable », plus proche de l'anglais et plus immédiatement compréhensible. Mais par la suite le mot « durable » s'imposa en français. Cette définition dit l'essentiel, excellemment et en deux phrases : il faut un développement, au vu de l'ampleur des besoins, et parce que telle est l'ambition humaine ; mais, précisément, pour permettre à chaque homme ou femme d'aujourd'hui et de demain de disposer des mêmes chances, ce doit être un développement différent – moins matérialiste, et en tous cas moins prédateur.

Le monde international prenait ainsi acte de la nécessité d'inscrire le développement humain dans une perspective non seulement économique et sociale, mais soulignait qu'il fallait englober la dimension naturelle et générer un nouveau paradigme associant les approches sectorielles dans une dynamique d'ensemble. Ainsi, le développement durable, c'est aussi relier l'économique, l'écologique et le social. Car on ne peut faire du social – à savoir : répartir – qu'avec ce qui a été produit. Tout comme l'être humain ne peut se contenter de l'environnement naturel : de tout temps, il a façonné le sien. Le monde a besoin d'une économie qui fonctionne. Mais insuffisamment cadrée, elle peut se révéler une dangereuse machine de guerre.

Ainsi le développement technique et économique se vit assigner une double limite : celle de la priorité à accorder aux besoins des plus démunis, ce qui constitue une solidarité dans l'espace, et celle des capacités de charge de la nature, exprimant une solidarité dans le temps. « *Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* » (parole attribuée à Saint-Exupéry) est une façon de résumer l'enjeu.

Un appel à conjuguer l'efficacité, l'équilibre, l'équité

Prudent dans ses modalités, équitable dans ses finalités, respectueux des autres formes de vie, le développement durable, selon ces perspectives, doit garantir à chacun de trouver sa juste

place sur cette Terre ; nous n'avons ni intérêt, ni le droit, de détruire ce qui nous fait vivre. Autrement dit, nous sommes légitimés à utiliser les ressources de la Planète, pas à en abuser. On se démarque ainsi d'une vision exclusivement protectrice de la nature : nous pouvons parfaitement en exploiter les richesses, mais nous devons le faire d'une façon qui préserve les parts des générations à venir et des autres habitants de la Terre. Cette approche est en réalité fondamentalement éthique et exprime l'exigence du sens. Le fait qu'elle ait été formulée au moment même où chutèrent les idéologies n'est certainement pas dû au hasard.

La Deep Ecology et les positions chrétiennes

La *Deep ecology* (écologie profonde) est apparue aux Etats-Unis dans les années 1970. Elle considère qu'à la racine de la dérive scientiste et de la volonté de dominer la Terre, il y a le christianisme ; ayant « désacralisé » la nature et focalisé la foi sur un Dieu extérieur, il aurait coupé l'être humain de sa solidarité intrinsèque avec le monde.

La réponse des Eglises a été, avant tout, une extension de la doctrine sociale chrétienne vers la responsabilité vis-à-vis de l'environnement. Elle prône une gestion prudente de la Création, tirée d'une relecture de la Bible, des commandements et du récit de la Genèse. Soumettre la Création ne veut pas dire la détruire, mais vivre de ses fruits et en prendre soin, trouver le bon exercice de la domination de l'homme sur l'animal.

Cette approche fait appel à un effort sur soi, alors que la *Deep ecology* ambitionne de mobiliser l'être humain à partir de sa nature même de reflet du macrocosme.

Au sein du christianisme s'élèvent cependant d'autres voix, comme celle de Jean Bastaire qui déclare que « *beaucoup de chrétiens, surtout durant les derniers siècles, n'ont pas considéré la beauté du monde comme une dimension essentielle de leur foi* ». Il faut cesser, dit-il, cette désincarnation de la nature, « *cette séparation funeste entre nature et grâce* ». Car on voit alors l'humanité, pareille à un nouveau Prométhée, croire qu'elle n'a plus de comptes à rendre à personne. Le débat est ouvert au sein des Eglises où certains rappellent, avec Thérèse d'Avila, que « *le Seigneur se trouve dans toutes les créatures* ». Dieu a chargé

l'humanité d'aménager la Terre comme la maison de tous, qu'il faut protéger et faire prospérer en restant l'usager respectueux « *de ses œuvres* » (Bastaire).

La nouvelle approche que sous-tendent, explicitement ou pas, les perspectives d'un développement durable peut être résumée en ces sept points :

– *Une compréhension du réel à travers la systémique*, ce qui signifie dépasser l'illusion des notions simples pour saisir des relations compliquées, subtiles et parfois paradoxales, passer de l'univoque et du linéaire au complexe. Telle est peut-être la démarche la plus importante à accomplir, intellectuellement, en termes de perception. On réunifie le réel, dans le respect de la pluralité des représentations. Une vision réductrice était en passe d'émietter le corps social, de découper la nature en lambeaux, de réduire le corps humain à ses composantes fonctionnelles. Il en résultait un cloisonnement désastreux et déresponsabilisant, qui permet au technocrate de laisser l'éthique au vestiaire, au scientifique de faire taire sa conscience, au médecin de ne plus ressentir le patient comme un tout… On s'est donc mis à retravailler sur les liens. Le développement durable, c'est, par essence, l'art de surmonter les séparations, de construire de la cohérence.

– *La primauté à la qualité* : le développement durable se présente en réponse au matérialisme, au productivisme, au gaspillage, à l'inflation des besoins, sans tomber dans des caricatures d'écologistes vivant d'amour et d'eau fraîche – ce qui n'est certainement pas l'idée. Mais il nous faut un peu d'imagination, se poser des questions sur nos *vrais besoins* : une fois les besoins de base assurés, le bonheur n'est pas d'abord dans la possession, mais bien plutôt dans la culture, la qualité de vie, le temps que l'on a pour soi et pour les autres. Le développement durable modifie notre vision du social : rechercher des équilibres, viables et vrais, entre l'être humain et la nature, entre les humains, mais aussi en l'être humain lui-même, recevoir en proportion inverse de ce que l'on a déjà, est l'approche souhaitable. Plus de justice, moins d'accumulation matérielle, telle pourrait être la description d'un développement qui soit durable.

Enfin, il s'agit de comprendre que ce que nous infligeons à la Terre nous l'infligeons à nous-mêmes. Protéger la nature, c'est aussi protéger l'être humain.

– *L'idée démocratique*. Le développement durable donne sa valeur à chaque personne, qui doit construire sa juste relation au monde ; la société se bâtit depuis la base, le terrain, et vit de la participation de chacun.

– La recherche de cohérence à travers les diverses échelles géographiques se nourrit de *la notion de subsidiarité* : s'occuper de chaque chose au niveau d'action le plus pertinent, du quartier au monde. « *Small is beautiful* » coexiste avec l'idée du bon usage et du bon partage de la Terre ; la formule « penser globalement, agir localement » exprime cette tension fructueuse entre l'enracinement local et la nature planétaire des enjeux. La mondialisation est un fait, son cadrage une exigence.

– *La responsabilité et la symétrie entre droits et devoirs*. Rien ni personne n'existe pour lui-même ; le développement durable propose une nouvelle convergence entre l'individu et la sphère sociale, entre la liberté individuelle et la responsabilité collective. C'est bien cela, le message : trouver le juste rapport entre moyens et besoins, aujourd'hui et demain, Nord et Sud, êtres humains et nature. Equité, réversibilité, souci du plus long terme sont les maîtres mots de cette approche.

– *Le contrôle éthique des moyens économiques et scientifiques*. Il est légitime de poser des questions sur le bien-fondé des options technologiques. Définir le mode d'emploi social de ces axes structurants de notre vie individuelle et collective est tout l'enjeu des démarches d'« évaluation technologique ». L'humanité doit rester maître de ce qu'elle a créé. Il ne doit pas y avoir de fins en soi, le pourquoi doit venir avant le comment.

– Enfin, une grande sensibilité à *la question sociale mondiale*. Le même droit de chaque habitant aux ressources de la Planète est explicitement proclamé. En même temps, on souligne la valeur des cultures diverses et l'unité dans la diversité, on cherche à concilier appartenances multiples et respect universel des Droits humains. Dialectique fine qui demande à chaque culture d'intégrer ces droits sur ses propres bases, d'évoluer tout

en restant elle-même. Droits humains et développement durable sont fortement interdépendants, ce qui ne doit pas étonner au vu du rôle éminent joué par les Nations Unies dans la genèse et l'évolution de ces deux concepts qui forment ensemble la trame des grandes causes humanitaires.

Un humanisme des temps modernes

Nous n'avons fait là qu'esquisser une pensée qui est nouvelle par sa nature (liée au concret, évolutive) et par ce qu'elle réunit. Il ne faut pas sous-estimer la difficulté d'entrer dans cette manière de voir, pour quiconque est habitué à raisonner autrement. Nous n'avons pas là une projection d'un monde, ou d'un être humain, idéal ni un ensemble d'idées fixes, mais une grille d'évaluation des actions individuelles et collectives, un état de veille, une écoute des faits, un souci d'ajustement.

En réalité, reformulant dans l'esprit du temps d'anciennes sagesses, ces vues se trouvaient présentes et énoncées, du moins partiellement, dès la première moitié du 20e siècle, chez ces maîtres de l'intuition anticipatrice que sont les artistes ou écrivains, poètes ou essayistes. Bornons-nous à citer en France Jean Giono, chantre haut provençal d'une vie plus authentique, Emmanuel Mounier et son personnalisme issu de la doctrine sociale catholique, Simone Weil, analyste de la condition ouvrière, Albert Camus, décrypteur de la violence des temps, Jacques Ellul, critique des faux besoins, Albert Schweitzer, exemplaire dans le respect du vivant, ou en Suisse Robert Hainard, peintre et observateur de la nature méditant sur la manière de la défendre, Denis de Rougemont auteur de *L'avenir est notre affaire*, condamnant les impérialismes du déterminisme et le règne des objets, Maurice Chappaz fustigeant les « maquereaux des cimes blanches ».

Gandhi est souvent évoqué dans ce contexte. On nommera aussi Ivan Illich, le philosophe de la convivialité, Alan Watts, redécouvreur sur le continent nord-américain, par la voie du bouddhisme, d'une vision qualitative de l'existence, où l'être passe avant l'avoir. On peut dire à bon droit que le développe-

ment durable bénéficie d'une vaste trame philosophique. Ces auteurs avaient tous annoncé, voire décrit, à leur façon, la mutation dans les échelles de valeurs qui aujourd'hui domine le débat public. La polarisation entre les totalitarismes et la démocratie parlementaire avait longtemps mobilisé les esprits. Elle avait détourné l'attention des aspects pervers du système techno-industriel au point qu'on a découvert tardivement, et l'on voudrait que ce ne soit pas trop tard, la question sous-jacente à toutes les autres : la relation entre l'humanité et son support naturel, la Planète.

Le propos est bien de corriger les effets indésirables de la mondialisation. Le choix n'est pas, ou plus, entre l'étatisme et un capitalisme où seule compterait la rentabilité pour l'actionnaire (et où une lecture probablement superficielle d'Adam Smith a fait dire que le bonheur collectif résulterait de la simple addition des décisions individuelles, la fameuse idée de l'auto-régulation – appelée aussi « la main invisible »). Ce qu'il nous faut, c'est une économie à dimension sociale et environnementale, où la notion de rentabilité n'est pas réduite aux seuls aspects financiers. Michel Albert, dans son ouvrage *Capitalisme contre capitalisme*, avait en 1992 opposé le « capitalisme rhénan », soucieux de long terme et d'intérêt général, et le « capitalisme néo-américain », qui passe sous silence tout ce qui n'est pas solvable sur un marché : la nature, les pauvres de ce monde…

Géographiquement parlant, la maîtrise de la mondialisation nécessite une définition d'instruments de cadrage au niveau des enjeux. Cela commence par une coordination des normes et des engagements pour aboutir sur des institutions de type nouveau, dotées de pouvoirs de contrainte supranationaux. Car réussir une mondialisation équitable, c'est recréer au niveau adéquat – notre Terre – les régulations existant aujourd'hui au niveau de nos Etats.